

## LES MINEURS ETRANGERS DE SAINT-PIERRE-LA-PALUD

(Rhône), de 1900 à 1939

L'étude que nous présentons ici est d'autant plus limitée que non seulement elle ne concerne qu'une toute petite commune du département du Rhône mais encore qu'elle ne prend en compte qu'une partie de la population de cette commune, celle des mineurs d'origine étrangère. De surcroît, les documents utilisés ne brillent pas par leur originalité, puisqu'il s'agit prioritairement des listes nominatives dressées lors des dénombrements de la population ! S'il fallait donc justifier à tout prix l'effort passé du chercheur et l'effort présent... du lecteur, nous dirions que la mince originalité de cette étude naît de la question qu'elle présuppose. Or, c'est à Maurice Garden qu'en revient tout le mérite. En effet, intervenant comme président du Jury lors de la soutenance de notre thèse de IIIe Cycle (1) M. Garden s'interrogeait : "Saura-t-on jamais combien de millions d'étrangers ont finalement foulé le sol de la France ?", question qui était moins une critique des sources chiffrées (au demeurant critiquables) qu'une constatation des perturbations nées du flux et du reflux incessants des étrangers. De fait, si les recensements et autres sources chiffrées traduisent d'une façon intelligible, les évolutions socio-économiques d'ensemble de l'immigration, ils ne rendent qu'imparfaitement compte des mouvements individuels qui sont d'autant plus saccadés qu'ils se rapportent à des "oiseaux de passage".

Nous avons donc cherché à savoir combien d'individus avaient effective-

---

(1) Jean-Charles Bonnet, Les pouvoirs publics français et l'immigration dans l'entre-deux-guerres. Centre d'histoire économique et sociale de la Région lyonnaise, 1976 - 413 pages.

ment participé, pendant une période un peu longue, à la composition des différents chiffres du recensement en un lieu donné. Et nous avons pensé que ce lieu pouvait être cet "isolat industrialisé" en milieu rural qu'était la commune de Saint-Pierre-la-Palud, au temps où l'exploitation des mines de pyrites de fer et de cuivre (dites mines de Sain-Bel) en était l'activité majeure (2). Cette commune offrait le double avantage d'être en pourcentage, bien lestée d'étrangers mais avec un chiffre absolu suffisamment modéré pour ne pas décourager la bonne volonté d'un chercheur isolé.

Notre principal travail a consisté à dresser des fiches différenciées pour chaque étranger ou famille étrangère de Saint-Pierre-la-Palud que nous rencontrions dans les listes nominatives des sept recensements de 1901 à 1936. Beaucoup de fiches, nous le reverrons, n'ont servi qu'une seule fois, car les "oiseaux de passage" avaient disparu au recensement suivant. D'autres fiches - mais très rares six, au total - se sont enrichies de notations diverses tout au long de la période envisagée. Mais la plupart des fiches ont servi deux ou trois fois, puis les individus auxquels elles renvoyaient ont quitté la scène sur laquelle nous les observions... On verra, au cours de cet exposé, que d'autres indications puisées çà et là - et souvent au hasard d'autres dépouillements plus vastes (dossiers de naturalisation, minutes des tribunaux, etc) - ont pu élargir notre connaissance des mineurs étrangers de Saint-Pierre-la-Palud.

## I - Les Evolutions majeures de 1900 à 1939.

Présentons d'abord les chiffres globaux et disons quels commentaires ils

---

(2) Sur la commune de Saint-Pierre et les mines de Sain-Bel : Ardouin-Dumazet : Voyage en France, Lyon (7e série, 3e édition) ; E. de Rolland et D. Clouzet : Dictionnaire illustré des communes du département du Rhône, Lyon, 1902 ; J.L. Lepin Monographie de Saint-Pierre-la-Palud, 1913 ; M. Lafarère : Lyon, ville industrielle, Paris, 1960.

appellent de notre part. (cf. annexe).

Le tableau n° 1 nous montre l'ancienneté relative de l'immigration à Saint-Pierre-la-Palud. A l'aube du XXe siècle, il y a déjà près de 20 % d'étrangers dans cette commune, pourcentage considérable et bien supérieur à la moyenne nationale ou départementale. Et si, jusqu'au lendemain de la Grande Guerre, la population étrangère diminue à Saint-Pierre-la-Palud, ce qui n'est pas conforme à l'évolution nationale, la brusque poussée des années 20 va dans le même sens que cette évolution ; mais elle en amplifie les effets : entre 1921 et 1931, le nombre d'étrangers à Saint-Pierre-la-Palud sextuple, déterminant une forte croissance de la population globale et masquant, de surcroît l'exode des autochtones puisque entre ces deux dates la population de Saint-Pierre augmente de 447 unités alors que la population étrangère augmente de 526 personnes. En fait, la progression est fulgurante entre 1926 et 1931 et une série d'enquêtes préfectorales conservées aux Archives Départementales du Rhône (3) permet d'en marquer les étapes.

|              |                 |
|--------------|-----------------|
| mars 1926    | = 216 étrangers |
| janvier 1928 | = 342 " "       |
| avril 1929   | = 465 " "       |
| mars 1931    | = 619 " "       |

Finalement, on constate bel et bien un parallélisme entre l'évolution de la population de la commune et l'évolution de la population étrangère : de 1901 à 1936, Saint-Pierre-la-Palud gagne 270 habitants tandis que sa population étrangère croît de 268 unités ! Mais le bon sens et notre étude nominative nous mettent à l'abri d'une interprétation trop simpliste de ces chiffres. On y reviendra.

Le tableau n° 1 appelle de notre part une seconde remarque. Elle concerne l'extraordinaire pourcentage de population étrangère à Saint-Pierre-la-Palud au beau temps de la "Prospérité" : plus de 40 % d'étrangers vivent dans la commune qui apparaît bien ainsi comme la commune la plus "étrangère" des mines de

---

(3) A. D. Rhône, 4 M étrangers 1926-29 (ex M 5/511).

Sain-Bel (à Sain-Bel même 160 étrangers seulement pour 1243 habitants en 1931). C'est à Saint-Pierre, en effet, que la Compagnie de Saint-Gobain, propriétaire des mines, avait élevé une cité ouvrière très semblable de ce qui se faisait alors et que G. Mauco décrivait avec un plaisir non dissimulé (petites maisons géminées avec jardinets). En 1931, 491 étrangers (sur 619) habitent la "Cité". (tableau n°2). Au bourg même, en revanche, les immigrés sont très peu nombreux (21 seulement en 1931), mais traditionnellement deux "écarts" (Farge mais surtout Belichon) sont assez bien lestés de population étrangère.

En résumé, face à ce très fort pourcentage d'immigrés, on s'étonne un peu que la commune de Saint-Pierre-la-Palud n'ait pas eu droit à une petite mention dans la thèse pourtant si érudite de Georges Mauco (4). Car notre "isolat industrialisé" appartient bien à cette catégorie des "communes colonisées" dont parlait alors Raymond Millet dans son livre : Trois millions d'étrangers en France en reprenant les termes d'une étude de Camille Rosier. Ce dernier rangeait d'ailleurs Saint-Pierre-la-Palud au premier rang des "communes colonisées" du Rhône, avant Givors, Saint-Fons, Vaulx-en-Velin et Vénissieux (5).

L'évolution numérique globale s'accompagne - on s'en serait douté - d'une forte mutation dans l'importance respective des nationalités. Au départ, les étrangers de Saint-Pierre-la-Palud sont presque exclusivement des Italiens. En 1911, par exemple, sur 142 étrangers, il y a 140 Italiens. C'est l'époque où les

---

(4) G. Mauco : Les étrangers en France. Paris, A. Colin, 1932, (602 p.)

(5) R. Millet : Trois millions d'étrangers en France, Paris, 1938, p. 159.

Notons que, dans la région, l'Isère comptait neuf communes "colonisées" (au premier rang desquelles Livet-et-Gavet puis Villard-Bonnot), La Loire une seule (Roche-la-Molière). Il ne faut pas, cependant, faire un crédit excessif à une étude qui confondait la Saône-et-Loire avec la Haute-Saône...

Italiens du Nord sont considérés comme les "véritables Chinois de l'Occident, vivant de polenta et d'eau claire" (6). Remarquons la fréquence de trois ou quatre lieux d'origine : Lessolo, Locana et surtout Lugnacco. Or, A. M. Faidutti-Rudolph indique (7) que les gens de Locana (Canavèse) émigraient de préférence vers La Mure, petite ville dauphinoise célèbre elle aussi par ses mines (d'anthracite) ; on voit les circuits possibles. Ajoutons que des liens de parenté unissent surtout ces Italiens entre eux.

Après la Grande Guerre, les Italiens restent encore les plus nombreux (81 sur 93) mais deux vagues successives vont alors se manifester. D'abord une vague portugaise entre 1921 et 1926, vague modérée (54 personnes en 1926) composée de quelques familles mais surtout de jeunes hommes tous natifs de Loulé (Portugal méridional : Algarve) ou de sa banlieue ; mais cette vague portugaise reflue assez vite : en janvier 1928, d'après l'enquête préfectorale, les Portugais ne sont déjà plus que 37. Il est vrai qu'à la même époque déferle la grande vague polonaise : en avril 1929, alors qu'il ne reste plus que 53 Italiens (comptés comme tels) et 34 Portugais, Saint-Pierre-la-Palud accueille 325 Polonais. Fait hautement significatif (8) dans les listes nominatives de 1931 on voit apparaître deux religieuses et un instituteur polonais appelés à s'occuper d'une communauté qui dépasse alors 450 personnes, mais il n'y a pas de prêtre. A lire les lieux de naissance des enfants, lorsqu'il y en a, on a la certitude qu'une partie de ces nouveaux venus n'a pas été directement recrutée en Pologne par le truchement de la S.G.I., mais que beaucoup de Polonais sont d'abord passés par un autre centre minier avant

---

(6) L'expression est extraite d'une communication du Lyonnais de Boissieu à la Société d'Economie politique et sociale de Lyon (séance du 8 janvier 1904) Yves Lequin la cite dans sa thèse.

(7) A. M. Faidutti-Rudolph : L'immigration italienne dans le Sud-Est de la France, 1964, p. 44.

(8) Nous renvoyons à notre communication au Centre d'Histoire régionale de l'Université de Saint-Etienne (cf. son Bulletin, n° ).

d'arriver à Saint-Pierre : mines de fer (Algrange, Noyant près Segré) et surtout mines de charbon (Carvin, Montceau-les-Mines, Carmaux et naturellement la région stéphanoise). Aux côtés des Polonais vivent quelques Yougoslaves et Tchécoslovaques.

La pyramide des âges (cf. annexe) de cette population étrangère à majorité polonaise permet de dessiner fort clairement, pour 1931, le profil de cette immigration. Nous avons alors une population beaucoup plus masculine que féminine et étonnamment jeune, donc une population fort représentative de toute immigration dans sa phase ascendante. On note ainsi la présence de 390 hommes pour 229 femmes (35 % de femmes) et de 557 individus âgés de moins de quarante ans sur un total de 619 (près de 90 %). Chez les hommes, la tranche d'âge la plus nombreuse (86 individus) est celle des 25 à 29 ans et chez les femmes celle de 0 à 4 ans. Au total, les hommes de 20 à 39 ans représentent à eux seuls plus de 40 % des immigrés : la population étrangère de Saint-Pierre est donc une population de jeunes travailleurs, venus dans la force de l'âge pour extraire les pyrites de cuivre dont l'industrie chimique lyonnaise avait alors le plus grand besoin. De cette jeunesse nous pouvons d'ailleurs donner un autre exemple emprunté cette fois au recensement de 1926 : alors que l'ensemble des étrangers ne représentait à cette date que 17,4 % de la population totale de la commune, les étrangers comptaient pour plus de 35 % dans la catégorie des habitants âgés de 20 à 39 ans ; en revanche, parmi les 126 recensés de 60 ans et plus il n'y avait que 9 immigrés.

La crise allait entraîner un reflux mais, somme toute, modéré. Ici on peut, également, constater un certain parallélisme : la population de Saint-Pierre diminue de 127 personnes et la population étrangère de 126 ! En première analyse on pourrait conclure à un départ pur et simple de 126 travailleurs. Mais l'étude nominative nous montre que la réalité était beaucoup plus complexe.

Aussi, après cette rapide présentation générale, passons aux enseignements de l'étude nominative.

## II - Les enseignements de l'étude nominative.

La principale de nos préoccupations était celle de savoir combien d'individus différents s'étaient cachés derrière l'anonymat des chiffres des recensements. Long calcul mais pour un résultat qui n'est pas sans intérêt : entre 1901 et 1936, 1256 individus différents ont été comptés étrangers dans une commune où, cependant, la population étrangère officiellement recensée n'a pas dépassé 600 personnes qu'en une seule pointe fugace et où le contingent étranger s'est situé, en moyenne, en-dessous de 300 personnes (278 exactement). Certes, la forte vague des années de prospérité a contribué au gonflement de notre résultat global mais elle n'est pas la seule explication. Par exemple, on ne retrouve ni en 1906 ni plus tard, 155 Italiens recensés en 1901. Donc, notre premier résultat - qui a le mérite de s'appuyer sur une source unique et fiable - marque déjà d'une façon éloquente la fluidité du contingent étranger.

Encore faut-il s'empresser d'ajouter que cette source, de par sa nature même, sous-estime l'ampleur réelle des allées et venues, tant il est vrai qu'entre deux recensements, des étrangers sont arrivés à Saint-Pierre et en sont repartis. Pour en apporter une preuve manifeste, nous avons systématiquement dépouillé le registre des baptêmes de la paroisse, dépouillement qui - disons-le au passage - a souligné l'importance de la présence étrangère : dans les cinq années 1928-1932, sur 223 baptêmes célébrés à Saint-Pierre-la-Palud, 146 concernaient des fils et des filles d'immigrés. Or, le dépouillement du registre paroissial nous a permis de repérer 33 petits baptisés qui étaient des enfants d'étrangers ne figurant sur aucune de nos fiches dressées à partir des listes nominatives. Si l'on multiplie ce chiffre par trois (chaque baptisé ayant, en général, un père et une mère !) nous pouvons dire, sans faire aucune extrapolation qu'au moins 1350 "étrangers légaux" ont habité à Saint-Pierre-la-Palud entre 1901 et 1936. Il faudrait y ajouter la vingtaine d'enfants baptisés entre deux recensements et dont la famille ne figure plus au recensement qui suit son baptême.

Le chiffre auquel nous sommes parvenus est un chiffre minimum comme nous le montre d'autres sources consultées. Nous n'en donnerons que deux exemples : le 1er mars 1928, le tribunal correctionnel de Lyon juge, pour fautes vénielles, trois Polonais domiciliés à Saint-Pierre-la-Palud ; aucun d'eux ne figure à aucun recensement ! Deuxième exemple : dans les listes nominatives du recensement de 1931 de Roche-la-Molière (cité du Bourgeat) une famille polonaise dont un enfant est né à Saint-Pierre-la-Palud en 1927 et que je ne connais ni par mes fiches ni par les baptêmes. (9) Nous concluerons donc sur ce point en disant que si nous avons longtemps trouvé trop jolie ou trop littéraire l'expression que G. Maucou emploie pour parler des travailleurs immigrés : "bohème du travail sans cesse renouvelée par des apports nouveaux" (10), l'étude faite à Saint-Pierre-la-Palud nous a contraint à en reconnaître la justesse.

Elle nous a également fait toucher du doigt l'extrême fragilité des analyses faites au seul examen des chiffres globaux et, dans le même temps, l'extrême complexité des phénomènes. Prenons pour illustration de ce propos, l'exemple de l'évolution des étrangers à Saint-Pierre-la-Palud entre 1931 et 1936. Entre ces deux dates, le chiffre s'abaisse de 126 unités (619-493) et une interprétation frivole amènerait à conclure que cette baisse s'explique par 126 départs consécutifs à la crise économique. Abel Chatelain avait fort à propos, dans un article de la Revue de Géographie de Lyon (11), mis en garde l'observateur contre ce ty-

---

(9) A. D. Loire - 49 M 503

(10) En fait, l'expression "bohème du travail" faisait le titre d'un livre de Barbaret paru dès 1889 et que S. Wlocewki évoquait dans son ouvrage : L'installation des Italiens en France, Paris, 1934 (p. 28)

(11) A. Chatelain : Influence de l'apport étranger sur les densités de population du midi méditerranéen - Revue de Géographie de Lyon, 1946, p. 5 à 31.



## II - Les enseignements de l'étude nominative.

La principale de nos préoccupations était celle de savoir combien d'individus différents s'étaient cachés derrière l'anonymat des chiffres des recensements. Long calcul mais pour un résultat qui n'est pas sans intérêt : entre 1901 et 1936, 1256 individus différents ont été comptés étrangers dans une commune où, cependant, la population étrangère officiellement recensée n'a pas dépassé 600 personnes qu'en une seule pointe fugace et où le contingent étranger s'est situé, en moyenne, en-dessous de 300 personnes (278 exactement). Certes, la forte vague des années de prospérité a contribué au gonflement de notre résultat global mais elle n'est pas la seule explication. Par exemple, on ne retrouve ni en 1906 ni plus tard, 155 Italiens recensés en 1901. Donc, notre premier résultat - qui a le mérite de s'appuyer sur une source unique et fiable - marque déjà d'une façon éloquente la fluidité du contingent étranger.

Encore faut-il s'empresser d'ajouter que cette source, de par sa nature même, sous-estime l'ampleur réelle des allées et venues, tant il est vrai qu'entre deux recensements, des étrangers sont arrivés à Saint-Pierre et en sont repartis. Pour en apporter une preuve manifeste, nous avons systématiquement dépouillé le registre des baptêmes de la paroisse, dépouillement qui - disons-le au passage - a souligné l'importance de la présence étrangère : dans les cinq années 1928-1932, sur 223 baptêmes célébrés à Saint-Pierre-la-Palud, 146 concernaient des fils et des filles d'immigrés. Or, le dépouillement du registre paroissial nous a permis de repérer 33 petits baptisés qui étaient des enfants d'étrangers ne figurant sur aucune de nos fiches dressées à partir des listes nominatives. Si l'on multiplie ce chiffre par trois (chaque baptisé ayant, en général, un père et une mère !) nous pouvons dire, sans faire aucune extrapolation qu'au moins 1350 "étrangers légaux" ont habité à Saint-Pierre-la-Palud entre 1901 et 1936. Il faudrait y ajouter la vingtaine d'enfants baptisés entre deux recensements et dont la famille ne figure plus au recensement qui suit son baptême.

Le chiffre auquel nous sommes parvenus est un chiffre minimum comme nous le montre d'autres sources consultées. Nous n'en donnerons que deux exemples : le 1er mars 1928, le tribunal correctionnel de Lyon juge, pour fautes vénielles, trois Polonais domiciliés à Saint-Pierre-la-Palud ; aucun d'eux ne figure à aucun recensement ! Deuxième exemple : dans les listes nominatives du recensement de 1931 de Roche-la-Molière (cité du Bourgeat) une famille polonaise dont un enfant est né à Saint-Pierre-la-Palud en 1927 et que je ne connais ni par mes fiches ni par les baptêmes. (9) Nous concluerons donc sur ce point en disant que si nous avons longtemps trouvé trop jolie ou trop littéraire l'expression que G. Mauco emploie pour parler des travailleurs immigrés : "bohème du travail sans cesse renouvelée par des apports nouveaux" (10), l'étude faite à Saint-Pierre-la-Palud nous a contraint à en reconnaître la justesse.

Elle nous a également fait toucher du doigt l'extrême fragilité des analyses faites au seul examen des chiffres globaux et, dans le même temps, l'extrême complexité des phénomènes. Prenons pour illustration de ce propos, l'exemple de l'évolution des étrangers à Saint-Pierre-la-Palud entre 1931 et 1936. Entre ces deux dates, le chiffre s'abaisse de 126 unités (619-493) et une interprétation frivole amènerait à conclure que cette baisse s'explique par 126 départs consécutifs à la crise économique. Abel Chatelain avait fort à propos, dans un article de la Revue de Géographie de Lyon (11), mis en garde l'observateur contre ce ty-

---

(9) A. D. Loire - 49 M 503

(10) En fait, l'expression "bohème du travail" faisait le titre d'un livre de Barbaret paru dès 1889 et que S. Wlocesvki évoquait dans son ouvrage : L'installation des Italiens en France, Paris, 1934 (p. 28)

(11) A. Chatelain : Influence de l'apport étranger sur les densités de population du midi méditerranéen - Revue de Géographie de Lyon, 1946, p. 5 à 31.

pe de conclusion un peu trop simpliste qui - faisait-il remarquer - omet les naturalisations. De fait, à Saint-Pierre-la-Palud, on assiste, entre 1931 et 1936, à douze naturalisations, constatation qui ramènerait les départs à 114 (126-12).

Toutefois, Abel Chatelain oubliait dans ses calculs l'existence d'un mouvement naturel qui, ici, joue dans le sens de la vie puisqu'il s'agit de population jeune et souvent prolifique. Au recensement de 1936 à Saint-Pierre-la-Palud, sont comptés étrangers, parce que de père et mère étrangers, 61 enfants qui n'étaient pas nés en 1931. En revanche, l'état civil révèle 14 morts. Le croît naturel est donc de 47 individus (61-14) et il faudrait ajouter - et non plus retrancher - à notre chiffre précédent ce nombre 47 pour connaître l'ampleur des départs. On en concluerait que la crise a entraîné 161 départs, ce qui socio-économiquement est exact mais non conforme à la réalité vécue.

En fait, notre étude nominative nous permet de savoir à la suite de quel va-et-yient compliqué on est passé du chiffre de 619 à celui de 493. Voici les résultats :

|                  |       |
|------------------|-------|
| Départs réels    | : 263 |
| Arrivées réelles | : 102 |

On parvient, dès lors, à nos chiffres officiels par le calcul suivant :

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Chiffre initial | : 619 |
| Croît naturel   | + 47  |
|                 | <hr/> |
|                 | 666   |
| Naturalisations | - 12  |
|                 | <hr/> |
|                 | 654   |
| Entrées         | +102  |
|                 | <hr/> |
|                 | 756   |
| Sorties         | -263  |
|                 | <hr/> |
|                 | 493   |

Du point de vue démographique, la crise s'est donc traduite par un solde migratoire négatif de 161 personnes (263-102). Mais, économiquement, elle a joué beaucoup

plus sévèrement car la plupart des nouveaux venus sont des pères de familles nombreuses que la Compagnie a installés dans les logements de la Cité laissés vacants par les groupes de célibataires repartis probablement en Pologne. De ce fait, il y a beaucoup plus d'actifs dans les 257 partants que dans les 102 arrivants. Certes, il ne faut pas mésestimer ce que le cas de Saint-Pierre-la-Palud a de particulier ; du moins, notre examen attentif montre-t-il les limites d'une arithmétique par trop sommaire.

Cela dit, nous voudrions brièvement revenir, pour les éclairer, sur quelques unes des données chiffrées mises en avant au cours de notre démonstration, notamment celles qui intéressent les naturalisations et les décès.

Les douze naturalisés de 1931-1936 font partie d'un contingent de 56 naturalisés apparus au fil des recensements. Ces métamorphoses "d'étrangers légaux" en "étrangers ethniques" (pour parler comme l'aurait fait Abel Chatelain), concernent presque toutes des Italiens, ce qui ne surprend pas puisque les transalpins furent les premiers arrivants. Parmi ces naturalisés, cinq furent continuellement présents de 1901 à 1936 et dix sept autres de 1911 à 1936. Les Archives Départementales du Rhône n'ont conservé que huit de ces dossiers, c'est-à-dire un échantillon trop étroit pour nous autoriser à en tirer des conclusions générales, mais qui permet néanmoins, d'une part de confirmer l'ancienneté du phénomène d'immigration à Saint-Pierre-la-Palud (puisque l'un des naturalisés est arrivé dans la commune dès 1872) et d'autre part de pressentir le déroulement de quelques aventures personnelles. Choisissons trois exemples en nous appuyant conjointement sur les renseignements fournis par les dossiers de naturalisation et nos fiches issues des divers recensements.

Le premier exemple concerne un Italien né en 1864. Il quitte son village natal de Casalborgone en 1886 (donc à 22 ans) et réside successivement à Saint-Chamond dans la Loire (pendant six mois) puis dans les Alpes Maritimes (quatre ans)

enfin à Saint-Pierre-la-Palud à partir de 1891. En 1895, il y épouse une compatriote née la même année que lui à Lessolo et dont un frère travaille également aux mines de Sain-Bel. Le couple a quatre enfants dans les neuf premières années de mariage. Ce n'est qu'au lendemain de la Première Guerre Mondiale qu'il demande la naturalisation, donc trente-cinq années après la venue en France du mari. Pour l'obtenir - et il l'obtient - notre postulant jouit de deux atouts majeurs : son fils a servi sous les drapeaux français et ses trois filles ont toutes épousé des Français, ce qui signifie que les quatre enfants sont devenus français. De surcroît, il a lui-même obtenu une promotion sociale "qu'il a mérité par son assiduité au travail et sa bonne conduite", dit le rapport de police ; de fait, il est devenu surveillant des mines et gagne en 1922 la somme de 5 250 francs par an. Nous perdons sa trace en 1926.

Le deuxième exemple est plus intéressant car il concerne deux générations d'immigrés dans une même famille. Le père, Antoine, né à Lessolo en 1860, a épousé une fille de son village, Marie, de neuf ans sa cadette. Ils arrivent en France en 1896 et s'installent à Belichon où ils auront bientôt, comme beaucoup d'autres étrangers, un pensionnaire italien sous leur toit. En 1901, Antoine et Marie vivent avec leurs trois enfants : Albine, Martin et Adèle. Antoine est, comme il se doit, mineur, profession qu'il exerce encore lors des recensements de 1911 et 1921. Mais en 1926, donc à 66 ans, il est porté "galochier" et en 1931, la septantaine bien sonnée, il est même signalé "maître patron galochier". Et c'est à cette date, donc très tardivement, qu'il devient français profitant très probablement de la grande vague des naturalisations des années 1927-30 (12). Quant au fils, Martin, venu en France à deux ans, il a grandi à Saint-Pierre-la-Palud et il a embrassé la même profession que son père : mineur. Mais, n'étant pas né en France, il

---

(12) Nous renvoyons à notre étude sur les naturalisations dans le département du Rhône, parue dans le Mouvement Social, n° 98 (janvier-mars 1977), p. 43 à 75.

est de nationalité italienne et, pendant la guerre de 1914, - lui qui n'a pas connu d'autres horizons que ceux de Saint-Pierre-la-Palud -, il doit aller se battre dans l'armée italienne. Il rentre en France la guerre finie, et en 1922, à 28 ans, il épouse une Italienne de vingt ans née à Lugnacco et qui se prénomme, elle aussi, Marie. Elle est la sœur d'une Italienne présente aux côtés de son mari dès le recensement de 1911. Marie donne naissance à deux enfants neuf mois, puis six ans après son mariage. Il est intéressant de noter que deux frères de ladite Marie vont ensuite venir travailler, comme mineurs, à Saint-Pierre : on les trouve en 1926, puis en 31 et 36 ; détail amusant l'un habite chez la sœur aînée (celle que nous repérons dès 1911) et l'autre chez la petite dernière (celle qui a épousé Martin). En 1926 Martin et Marie obtiennent la nationalité française. On les retrouve, comme tels, au recensement de 1931 et 1936. Quant aux deux sœurs de Martin, Albine et Adèle, l'une réside à Sourcieux-les-Mines, l'autre à Lyon : elles ont toutes les deux épousé des Français et sont devenues françaises.

Troisième et dernier exemple, celui d'un groupe de trois familles italiennes unies par des liens étroits de parenté, auxquelles il faudrait ajouter un beau-frère célibataire. Tous - c'est-à-dire au total dix huit personnes - sont arrivés après 1923 et même pour deux des trois familles, très précisément en 1925, dates qui nous font subodorer qu'il s'agit d'émigrés politiques. En effet, les moments de leur arrivée coïncident avec ceux du "grand exode" ; de surcroît, les hommes adultes sont plutôt âgés pour des migrants (36, 37, 41 et 42 ans), et les familles déjà nombreuses (3 ou 4 enfants). L'une d'elles s'agrandira encore de deux naissances en juillet 1926 et septembre 1928. Très vite, deux de ces familles de mineurs sollicitent la naturalisation et leurs dossiers respectifs en donnent la raison : "Pour demeurer en France". Elles l'obtiennent l'une en 1930, l'autre en 1931 c'est-à-dire moins d'un lustre après leur arrivée en France. Cela est conforme à l'esprit de la loi du 10 août 1927 : en effet il s'agissait de favoriser les parents d'enfants jeunes - de sexe masculin de préférence ; du reste le secrétaire général donne pour l'une des

familles un avis favorable avec ce laconique commentaire : "trois garçons mineurs". On retrouve toutes ces familles au recensement de 1931 et de 1936. Mais un drame a frappé l'une d'elles avec la mort de son chef.

Or - et j'en viens par là à ma deuxième série de remarques - ce mort fait partie des quatorze défunts de la période 1931-36, chiffre qui paraît considérable eu égard à la jeunesse de cette population en 1931. En fait, dix de ces quatorze morts ont disparu dans la catastrophe minière d'octobre 1934. Ce n'est pas le lieu de raconter les circonstances de ce terrible accident favorisé, s'il faut en croire François Peissel, député du Rhône (qui n'avait rien d'un révolutionnaire !) par la précarité des mesures de sécurité du travail aux mines de Sain-Bel (13). Qu'il nous suffise de dire que l'accident fit trente deux morts dont dix étrangers : sept Polonais, deux Italiens et un Portugais. Triste destinée que celle de ce Portugais ! Comme la plupart de ses compatriotes, José avait fait partie de la vague des natifs de Loulé et d'Alte Loulé venus avant 1925 ; seul d'abord, ayant tout juste vingt ans, il avait vécu au Bourg avec un compatriote du même âge. En 1931 le compatriote n'était plus là mais une jeune épouse, Maria, était sous son toit avec les deux enfants qui étaient nés et avaient été baptisés (sans tarder) à Saint-Pierre en octobre 1929 et octobre 1930 ; le beau-père qui - fait rarissime - n'était pas mineur mais manoeuvre dans une petite entreprise locale, vivait alors avec eux. En 1936, on ne retrouve ni Maria ni son père ni ses enfants et l'on peut imaginer qu'ils sont retournés au Portugal pleurer leur chagrin. D'autres sont restés, comme cette Marianna, Polonaise qui n'a pas trente ans lorsque le malheur la frappe et se retrouve avec deux petits enfants dont l'un est né six mois seulement avant l'accident d'octobre 1934.

---

(13) cf. sa demande d'enquête au préfet du Rhône publiée par le Nouvelliste, 12 octobre 1934.

Toujours est-il que, si l'on pense aux deux catastrophes de la région stéphanoise ; celle du 30 juin 1928 (qui fit 48 victimes dont 17 étrangers) et celle du 7 octobre 1929 (31 victimes dont 23 étrangers) et à la catastrophe de Montceau-les-Mines du 24 février 1939 (12 morts dont 9 étrangers) ; on peut affirmer que les mineurs immigrés ont payé un lourd tribut dans notre région. Au total : 56 victimes étrangères sur 123 morts et, parmi ces 56 victimes, 34 Polonais.

### III - En guise de conclusion . . .

Nous aurions aimé, avant de conclure, pouvoir dire ce que sont devenus tous les étrangers de Saint-Pierre-la-Palud et, notamment, vers quels cieux se sont envolés nos "oiseaux de passage". Mais nous sommes bien démunis pour le faire !

Pas totalement, toutefois . . . En effet outre quelques indications cueillies au hasard, nous possédons une source fragmentaire et limitée en importance puisqu'elle ne porte que sur 35 cas mais que nous ne saurions négliger : la source précisément des registres paroissiaux dans la mesure où l'un des curés de Saint-Pierre, lui-même d'origine polonaise, a minutieusement noté chaque fois qu'un futur époux (ou une future épouse) lui ont demandé un extrait de baptême le lieu du maraige et la condition du conjoint. C'est la raison pour laquelle nous nous étions penché sur les registres paroissiaux de préférence à ceux de l'état-civil. On trouvera le résultat au tableau n° 3.

On voit que les mariages mixtes l'emportent bien que la proportion des mariages à l'intérieur de la communauté d'origine soit relativement élevée s'agissant, ne l'oublions pas, d'une deuxième génération d'immigrants. En plusieurs cas, ces enfants d'étrangers sont devenus Français mais ils épousent d'autres enfants d'étrangers devenus Français.

Quant aux lieux de mariage ils se ventillent de la façon suivante :

Zone d'attraction des mines de Sain-Bel

14 = 14



|                           |   |   |    |
|---------------------------|---|---|----|
| Agglomération lyonnaise   | 7 | } | 12 |
| Agglomération stéphanoise | 5 |   |    |
| Agglomération grande      | 2 | } | 9  |
| Saint-Jean-de-Maurienne   | 1 |   |    |
| Arras                     | 1 | } | 9  |
| Marseille                 | 1 |   |    |
| Pologne                   | 3 | } | 35 |
| Belgique                  | 1 |   |    |

On voit ainsi pour la seconde génération trois grands phénomènes d'importance décroissante : la fixation de la seconde génération dans la petite zone d'immigration des parents, l'éloignement très relatif (Lyon, Saint-Etienne), enfin la dispersion tous azimuts. Et c'est bien l'impression que m'avait également laissée l'étude des dossiers de naturalisation. Elle mériterait d'autres contrôles ailleurs.

Mais il ne s'agit évidemment que d'un échantillon fort réduit. Tels ou tels autres documents décrivent d'autres parcours : ainsi cette lettre du préfet du Rhône au préfet de l'Ain (14) qui signale la présence à La Balme d'une famille polonaise dont nous avons noté la présence à Saint-Pierre-la-Palud en 1931. Grâce à nos renseignements et à ceux du préfet du Rhône, nous pouvons reconstituer ce que fut l'itinéraire de ces Polonais : le père vint seul en France et y séjourna de 1923 à 1928 dans l'Aisne, à Vervins en Thiérache, donc en zone agricole ; reparti en 1928 il revint l'année suivante avec son épouse et ses cinq enfants pour travailler comme mineur à Saint-Pierre-la-Palud, bientôt imité par ses deux fils aînés. Mais en 1932, on s'installe à Sourcieux-les-Mines où le père travaille de nouveau comme fermier les fils étant employés à la journée chez divers cultivateurs de la région ; en 1936, le père, la mère et deux enfants sont à La Balme, toujours cultivateurs ; nous avons retrouvé la trace du fils aîné : il vit alors à Sain-Bel où il est ouvrier agricole, marié à une chapelière d'origine française de cinq ans sa cadette.

---

(14) A. D. Ain, M. 2540 (31 Janvier 1936).

Moins anecdotique est le dernier document auquel nous ferons référence. Nous l'avons découvert dans le fonds Houillères des Archives de la Loire (15). Il s'agit d'une lettre adressée au secrétaire général du Comité des Houillères de la Loire (Jaugey) par le Directeur des Mines de Sain-Bel (Claudin) ; elle est datée du 23 septembre 1937. M. Claudin expose une question qui le "gène actuellement pas mal". En effet, écrit-il, "Une épidémie de désertion sévit sur mon personnel polonais qui était relativement stable depuis 6 à 8 ans. Actuellement ils se sont mis dans la tête de s'en aller travailler à Saint-Etienne où on les embauche sans difficulté. Tant qu'il s'est agi de cas isolés, on y suppléait assez facilement, mais depuis les congés payés les départs se multiplient et d'après mon service de renseignements, d'autres seraient imminents. Non pas qu'il s'agisse de spécialistes de mérite, mais ce sont des gens que nous avons formés à notre système d'exploitation et qui, malgré tout, nous rendent des services. Mais dans le cas présent, nous ne trouvons presque personne à l'embauche, aucun professionnel, rien que des manœuvres. La campagne, sucée par le PLM ne donne rien, et les grandes routes ne passent pas par chez nous".

Et le directeur des mines de Sain-Bel demande à son correspondant et ami de l'aider "à déguster les gens de s'en aller", en priant les diverses compagnies minières de ne pas embaucher de Polonais de Saint-Pierre pendant trois mois au moins.

Le secrétaire du Comité des Houillères répond qu'il connaît trop "les difficultés du recrutement et les graves conséquences qui en résultent pour ne pas avoir tout fait - et sans délai - pour mettre un terme à la désertion qui sévit".

Aujourd'hui, c'est la fermeture des mines de Sain-Bel qui a entraîné les départs des mineurs d'origine étrangère dont le souvenir fait lever un vent de nostalgie chez les commerçants de Saint-Pierre : "C'était de bons garçons" nous a dit

la vieille tenancière d'un café-restaurant en parlant des Polonais ! Mais quelques retraités demeurent et l'annuaire de téléphone permet de retrouver les noms de six familles que nous connaissons bien pour avoir reconstitué, au fil des recensements, leur évolution. Ainsi voyons-nous que le fils du mineur espagnol arrivé vers 1925 de Pacheco est devenu boulanger ; tandis que le fils du mineur Polonais arrivé vers 1930 de Sienawa tient un "café-taxi". Tel autre est plâtrier-peintre ou ... coiffeuse. Preuve supplémentaire que le petit commerce est probablement "une des voies, sinon la meilleure, que puissent emprunter les étrangers en vue d'une promotion sociale" (16). Mais il nous faut nous arrêter de peur d'être soupçonné de vouloir recommencer l'exposé fait ici même il y a quelques années ! (17).

Jean-Charles BONNET,

Dijon.

---

(16) Le propos est de M. Alain Girard (auteur avec J. Stoetzel du livre bien connu Français et Immigrés, Paris, 1953) dans une lettre qu'il nous adressait le 26 mars 1975.

(17) Cf. notre communication parue dans le Bulletin de ce Centre (n° 1 de 1975).

## TABLEAUX

## N° I - Population de Saint-Pierre-la-Palud.

|        |      |                |               |          |
|--------|------|----------------|---------------|----------|
| 1901 : | 1147 | habitants dont | 225 étrangers | (19,5 %) |
| 1906 : | 1257 | -              | - 153 -       | (12,1 %) |
| 1911 : | 1245 | -              | - 142 -       | (11,4 %) |
| 1921 : | 1097 | -              | - 93 -        | (8,4 %)  |
| 1926 : | 1237 | -              | - 216 -       | (17,4 %) |
| 1931 : | 1544 | -              | - 619 -       | (40,1 %) |
| 1936 : | 1417 | -              | - 493 -       | (34,7 %) |

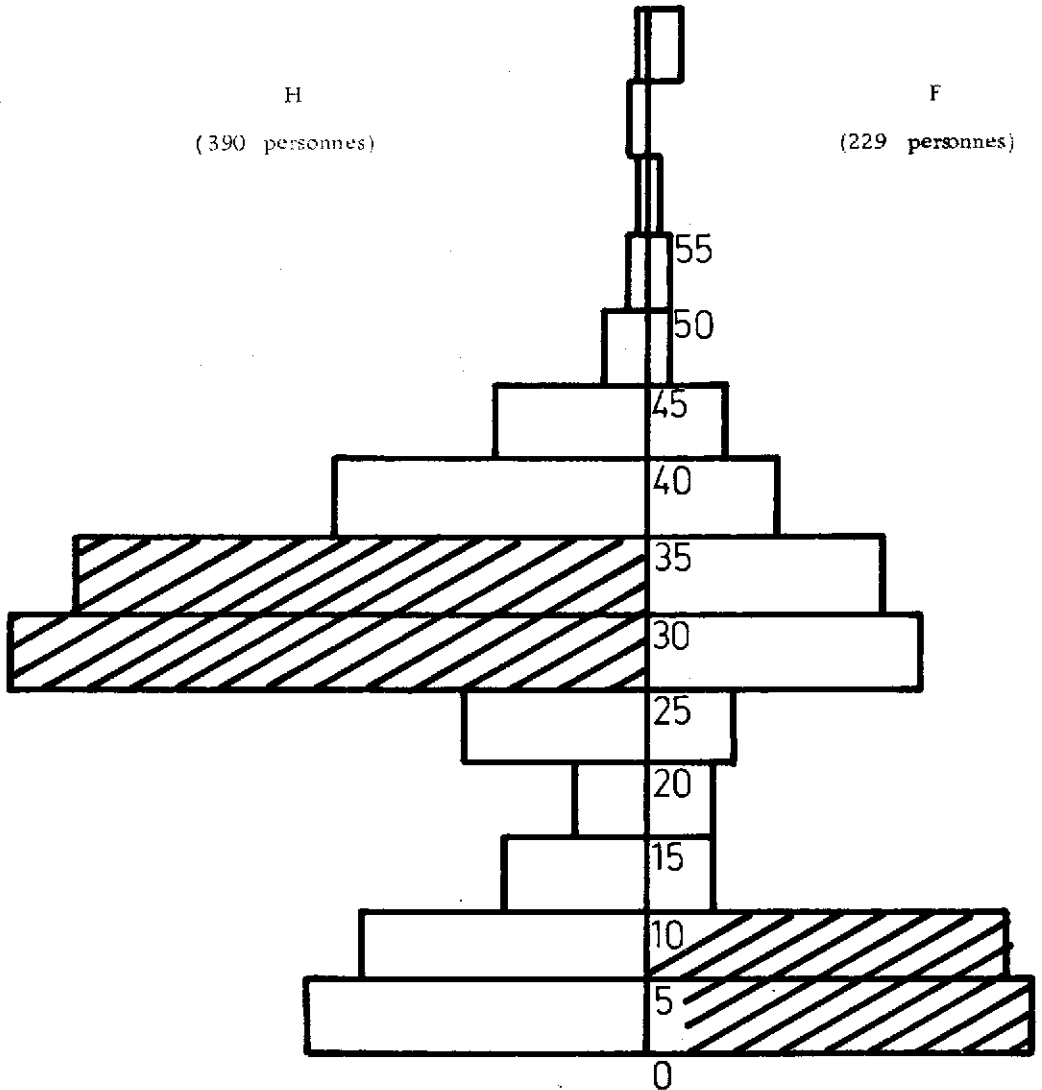
## N° II - Répartition des étrangers dans la commune.

|          | 1921     |           | 1926 |     | 1931 |     | 1936 |     |
|----------|----------|-----------|------|-----|------|-----|------|-----|
|          | Français | Etrangers | Fr.  | Et. | Fr.  | Et. | Fr.  | Et. |
| Bourg    | 259      | 16        | 283  | 25  | 243  | 21  | 238  | 16  |
| Cité     | 262      | 18        | 269  | 55  | 196  | 491 | 212  | 380 |
| Belichon | 43       | 29        | 58   | 54  | 44   | 49  | 52   | 53  |
| Farge    | 37       | 15        | 39   | 20  | 62   | 41  | 54   | 6   |

## N° III - Devenir de quelques enfants d'étrangers (d'après les registres paroissiaux)

|   | H. | F. | Total |
|---|----|----|-------|
| Marié(e) avec un(e) français(e) d'origine     | 6  | 12 | 18    |
| Marié(e) avec un(e) compatriote               | 4  | 6  | 10    |
| Marié(e) avec un conjoint d'une autre origine | 0  | 2  | 2     |
| Non indiqué                                   | 4  | 1  | 5     |
| Total   | 14 | 21 | 35    |

## LES ETRANGERS DE SAINT-PIERRE-LA-PALUD EN 1931



Source : Listes nominatives (A.D. Rhône)